

RENO 3S



POLISH, LUBRIFIANT, BRILLANTEUR pour MATÉRIAUX PLASTIQUES ET COMPOSITES

- ✓ Laisse les surfaces brillantes durablement
- ✓ Ne contient pas d'abrasifs. Ne raye pas.
- ✓ Hydrophobe : effet dewatering
- ✓ Retarde l'accrochage des salissures, poussières sur les surfaces traitées.
- ✓ Neutre
- ✓ Sèche rapidement après application

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide
MASSE VOLUMIQUE	765 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre.
POINT D'ÉCLAIR	Inférieur à 21 °c Afnor coupe fermée.
INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21 °c, Classe A1
ODEUR	Orange
COULEUR	Incolore
G A Z P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Nettoie rapidement les surfaces, enlève les poussières, salissures.

Agent de glisse, évite les phénomènes d'adhérence.

Apporte des fonctions lubrifiantes qui favorisent, les mouvements des petits mécanismes, articulations, glissières, etc.

Redonne de l'éclat, de la brillance aux surfaces ternies : tableau de bords, capots de machines, garnitures plastiques, surfaces en skaï, stratifiés, etc.

Protège les surfaces en retardant l'incrustation des salissures sur les surfaces traitées.

Est utilisé par les carrossiers, garages, les services techniques dans l'industrie, les imprimeries, menuiseries, etc.



MODES ET DOSES D'EMPLOI



UTILISATION POSSIBLE EN PULVÉRISATION
TÊTE EN HAUT OU TÊTE EN BAS

Pulvériser uniformément, à une distance de 20 cm, une fine pellicule sur les surfaces ou directement sur un chiffon sec et non pelucheux.

Etaler uniformément afin de nettoyer et imprégner la surface à l'aide d'un chiffon non pelucheux..

Terminer l'application en utilisant un chiffon propre et sec légèrement imprégné de polish pour lustrer et développer de la brillance

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'agent nettoyants, de fonctions protectrice et de brillantage.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Utilisations réservées aux professionnels

HYDROCARBONS, C6-C7, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <5% N-HEXANE
EUH208 Contient D-LIMONENE. Peut produire une réaction allergique.

Conservé et utilisé à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.
Ne pas laisser à la portée des enfants.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées. UFI : WKJ1-10WK-E00Y-K2CR

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. A8216
Révision n° 7
221028HJ



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tél / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE